



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Vu l'article 1650 du code général des impôts,  
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de CHAMPANGES  
le Directeur départemental des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
- BUFFET Monique	- BERNAY Eliane
- MICHOUX Yves	- RUFFIER Emmanuel
- PEDRETTI Benoît	- DUTRUEL Thierry
- CACHAT Marlène	- PICCOT François
- CHAMOT Nathalie	- GALLIEN Corinne
- DECROUX Christèle	- GENIAUX Marc

**Remarque :** lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

A Annecy, le

**05 AOUT 2020**

Pour le Directeur départemental des Finances publiques  
L'Administrateur des Finances publiques  
Directeur du pôle animation de réseau

  
Dominique PONSARD